

ANNÉE 2022

Épreuves d'accès au cycle préparatoire au 3^{ème} concours

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES MANDATS

Prévus à l'article 1 de la loi n° 90-8 du 2 janvier 1990

 (mandat(s) de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale)

EXERCÉ(S) par :

Nom de famille et prénom :

Né (e) le :à

DÉSIGNATION DU OU DES MANDAT(S) ⁽¹⁾ (conseiller régional, conseiller général, maire, adjoint au maire, conseiller municipal)	LIEU D'EXERCICE DU MANDAT	DURÉE DU MANDAT EFFECTUÉ	
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....
	/...../...../...../.....

Soit une ancienneté deans, mois et jours **au 1^{er} mai 2022.**

Quelles fonctions professionnelles exerce actuellement l'intéressé(e) ? _____

Au cours d'un ou plusieurs mandats pris en compte dans le présent état, l'intéressé(e) avait-il (elle) la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public ?

NON

OUI

Si OUI, en quelle qualité : vacataire, auxiliaire, stagiaire, titulaire, contractuel(le) ⁽²⁾ du/...../..... au/...../.....

Les renseignements portés ci-dessus conditionnent l'admission à concourir au cycle préparatoire au troisième concours.

Le présent état doit être établi et signé par le préfet du département dont relève(nt) le(s) mandat(s) pris en compte.

Cachet de la Préfecture

À le

Qualité

Nom

Signature

⁽¹⁾ indiquer le ou les intitulés exacts

⁽²⁾ rayer les mentions inutiles